DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

SG nº 94.101

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 27 Octobre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

21 Octobre 1994 21 Octobre 1994

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints

MM. BARON, BENOIT, M1le BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD, Mme PELTIER, MM.RAULT, REVOLAT et SABATHIER, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES: Mme MONTRON par M. MOST

Mme FONTAN par M. LE GUEUT M. MUSSETTI par M. MONNARD Mme PARROU par M. BERLAND M. POTENNEC par Mme PELTIER M. QUENTIN par M. REVOLAT

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, COASSIN, MARCONI, MOULINEAU et TAP

Nombre de Conseillers

en exercice : 32 Nombre de Présents : 21 Nombre de Votants : 27

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Centre Equestre : Echange de terrain Etat (O.N.F.)/Ville de

ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Par une précédente délibération, le Conseil Municipal a autorisé l'acquisition d'un terrain de 590 $\rm m^2$ situé à DOLUS D'OLERON et appartenant à FRANCE TELECOM.

Sur la base de cet achat qui complète l'acquisition de terrain à la REMIGEASSE et de terrains à la TREMBLADE, Monsieur le Directeur Régional de l'O.N.F. a fait parvenir un courrier indiquant qu'étant arrivé à des apports de valeur égale plus rien ne s'opposait à ce que soit réalisé un échange de terrain entre la Ville et l'Etat.

Le projet est le suivant :

(voir tableau en annexe 1)

Afin que l'accord de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, sur la réalisation de l'échange, soit obtenu, il est nécessaire que la Ville en approuve le principe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- Considérant l'intérêt que présente l'acquisition du terrain d'emprise du Centre Equestre,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le projet d'échange de terrains avec l'Etat sur les bases définies ci-dessus.
- de demander à Monsieur le Ministre de l'Agriculture d'y donner son accord.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 7 Novembre 1994
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS